

- Fiche informative sur l'action -

Travailler en réseau pour améliorer la réussite scolaire des élèves

Nom du fichier : 88EBainslesBains

Académie de Nancy-Metz

Réseau d'écoles rurales

Secteur de Bains les Bains (88)

- écoles maternelle et élémentaire de Bains-les-bains
- écoles maternelle et élémentaire de Fontenoy-le-château
- regroupement pédagogique intercommunal de Harsault-La Haye-Vioménil
- école primaire de La Chapelle-aux-bois
- école primaire de Le Clerjus
- école primaire de Les Voivres

Le collège Julie-Victoire Daubié de Bains-les-Bains est partenaire associé du réseau pour les projets pédagogiques d'articulation école-collège.

Personne contact : Isabelle Leyder, coordonnatrice

isabelle.leyder@ac-nancy-metz.fr

Inspection de l'Education Nationale

Groupe scolaire du 12 septembre 88800 Vittel

Classe(s) concernée(s) : 420 élèves de 22 classes dans 7 écoles ou RPI

24 enseignants, 3 aide-éducateurs (5 au début de l'action)

Discipline(s) concernée(s) : /

Date de l'écrit : juin 2003

Lien(s) web de l'écrit : www.ac-nancy-metz.fr/ia88/reseaucolesruralesbains/

Axe national concerné : axe 1 PNI 4

Résumé : Sur le secteur de recrutement du collège de Bains les Bains, un réseau d'écoles rurales regroupe 7 écoles ou RPI de 8 communes. Une convention lie l'Education Nationale et le syndicat intercommunal. Trois objectifs généraux sont visés : développer la maîtrise de la langue, développer l'ouverture culturelle, développer des compétences dans les domaines de la prise de responsabilité, de l'autonomie, de la citoyenneté, de la concentration, de l'attention et de la rigueur. Ces objectifs sont atteints en développant les échanges et les rencontres entre enfants, en menant un travail d'équipe et en créant une banque de ressources communes.

Deux grands types d'actions sont menés : des actions pédagogiques de cycle incluant la communication entre écoles et l'utilisation du matériel multimédia et la mise en place de pôles culturels à dominante dans quatre communes.

Mots-clés : Réseau d'écoles, maîtrise de la langue, ouverture culturelle, échanges, banque de ressources, pôles culturels, communes, RPI.

STRUCTURES	MODALITES - DISPOSITIFS	THEMES	CHAMPS DISCIPLINAIRES
Ecole élémentaire Ecole maternelle	Classe à PAC Diversification pédagogique Maître surnuméraire Partenariat Stages	Arts et culture Citoyenneté, civisme Environnement Evaluation Maîtrise des langages TICE	Education civique EPS, Motricité Français Histoire, Géographie Informatique Interdisciplinarité Langues vivantes

- Ecrit sur l'action -

Travailler en réseau pour améliorer la réussite scolaire des élèves

Académie de Nancy-Metz
Réseau d'écoles rurales
Secteur de Bains les Bains (88)

LE CADRE GENERAL DU RESEAU D'ECOLES

Depuis 1999, sur le secteur de recrutement du collège de Bains les Bains, un réseau d'écoles rurales a été créé regroupant 7 écoles ou RPI (22 classes, 420 élèves) s'inscrivant sur 8 communes différentes. Cette création a été officialisée par la signature d'une convention entre l'Education Nationale et le syndicat intercommunal (Syndicat Intercommunal du Pays de la Vôge). La Convention se trouve dans l'**annexe**.

En juin 2003, un avenant triennal va être signé pour une reconduction de cette convention.

Les objectifs généraux ont été définis suivant trois axes :

- axe pédagogique : développer la maîtrise de la langue
- axe éducatif : développer l'ouverture culturelle
- axe transversal : développer des compétences dans les domaines de la prise de responsabilité, de l'autonomie, de la citoyenneté, de la concentration, de l'attention et de la rigueur,

en développant les échanges et les rencontres entre enfants, en menant un travail d'équipe efficace et en créant une banque de ressources communes.

Deux grands types d'actions déclinent ces objectifs :

- des actions pédagogiques de cycle incluant la communication entre écoles et l'utilisation du matériel multimédia (l'équipement informatique a été financé par le syndicat intercommunal),
- la mise en place de pôles culturels à dominante dans quatre communes : ouverts aux scolaires pour leur permettre une prise de conscience de leur patrimoine local mais ouverts aussi ponctuellement au tout public.

LE BILAN DE L'ACTION

Il se décline suivant 3 axes : les apprentissages, les enseignants et le partenariat.

Les apprentissages :

- points positifs :

Les projets pédagogiques engagent un gros travail sur la maîtrise de la langue et développent des activités de communication véritables : cela induit une grande motivation de la part des enfants, une plus grande concentration et plus d'exigence compte tenu de la nécessaire qualité du produit fini.

Les réunions de concertation permettent la construction d'une programmation annuelle en maîtrise de la langue par cycle avec le support des différents types de textes.

« On sait qu'il existe de vrais destinataires ».

« Les enfants en difficulté produisent des efforts ».

« *La production d'écrits obtient beaucoup plus de sens grâce à l'envoi à d'autres classes* ».

La mutualisation des moyens permet l'utilisation de matériel pédagogique supplémentaire et la possibilité de bénéficier de spectacles et de sorties culturelles.

« *Les animations et activités sont plus diversifiées dans les écoles* ».

Le courrier électronique est utilisé régulièrement dans les situations de communication.

- points de difficulté :

L'évaluation en maîtrise de la langue est positive. En ce qui concerne l'ouverture culturelle, il y a une réelle difficulté pour avoir des éléments d'évaluation objectifs à court terme.

Le travail de cycles est très approfondi mais il n'y a pas de lien inter-cycles.

Très souvent, les produits finis sont des travaux collectifs : interrogation sur la place prise par chacun notamment les élèves en difficulté ; l'enseignant peut être tenté d'« améliorer » le produit fini. Il est rappelé que le produit fini n'est qu'un prétexte et que les compétences de chacun doivent être développées.

« *Les échéances sont parfois trop contraignantes* ».

« *Pour des remplaçants, le fonctionnement est assez complexe* ».

La démarche d'utiliser le site Internet, malgré l'investissement de l'aide éducateur, demande un travail supplémentaire et une réflexion différente sur l'utilisation de l'outil (vitrine, collecte **ou** outil d'échange servant d'impulsion).

- pistes de réflexion :

Un débat a lieu pour tout ce qui concerne les activités d'expression et le développement de l'imagination.

Il y a un risque de « manque de renouvellement des activités » et de déperdition du dynamisme par la reproduction d'activités de l'année précédente.

Des rencontres organisées entre classes permettent l'ouverture, le contact avec d'autres. Il reste à mettre en place de réelles situations de confrontation au service des apprentissages, d'échanges entre les élèves de classes différentes.

Les enseignants :

- points positifs :

L'isolement est rompu. Les nouveaux enseignants et les débutants se sentent intégrés. Tout le monde est motivé par les projets et par le groupe.

« *On ose parler de nos difficultés* ».

Nous fonctionnons en conseil de cycles : les réunions sont productives, car centrées sur les préparations à partir de la programmation commune de maîtrise de la langue. Chacun ressent les bienfaits d'une préparation plus conséquente : 2 jours de travail dans le cadre d'un mini-stage. « *Réfléchir à plusieurs multiplie les chances d'aboutir à un résultat de qualité* ».

- points de difficulté :

Il faut anticiper un maximum et faire entrer les projets dans la programmation annuelle, notamment au CP avec la gestion de la méthode de lecture.

Au niveau de l'utilisation de l'outil informatique, même s'il y a des progrès, individuellement, chaque enseignant n'est pas toujours prêt à s'en servir, d'où le réel

besoin d'un aide éducateur qui puisse résoudre les problèmes techniques et former à son utilisation.

Les enseignants ressentent un manque de temps et ne peuvent pas concilier des projets propres à leur école avec ceux du réseau.

« Les projets ou les actions ne mûrissent pas d'un événement appartenant à la vie de la classe ».

Certains considèrent ces projets comme du « travail supplémentaire » quelquefois « artificiel ».

Le partenariat :

- points positifs :

Les parents sont conscients du rôle éducatif des différents projets et des activités d'ouverture culturelle.

Dans l'esprit des collectivités, la place du Réseau, la mutualisation du matériel sont stabilisés.

- points de difficulté :

Hormis la visite du collège, il n'y a pas de projet commun entre le primaire et le secondaire.

La gestion des pôles en partenariat impose des contraintes matérielles qui ne sont pas toujours simples à résoudre.